

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PREMIER VICE-PRESIDENT

**REUNION TENUE PAR SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PREMIER VICE-PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE AVEC LES REPRESENTANTS
DU CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE ET
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
ACCREDITES A BUJUMBURA.**

BUJUMBURA, HOTEL BEST OUTLOOK, 15 AVRIL 2014.

MOT LIMINAIRE

**Monsieur le Ministre des Relations Extérieures et de la
Coopération Internationale,**

**Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des
Nations Unies au Burundi,**

**Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et
Consulaires,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales,**

**Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de la Première Vice-
Présidence de la République et du Ministère des Relations
Extérieures et de la Coopération Internationale,**

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs, tous protocoles observés,

1. A l'occasion de cette rencontre avec les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Internationales accrédités à Bujumbura, je voudrais me joindre à Monsieur le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale pour souhaiter la bienvenue à vous tous ici présents. Je vous invite en outre à vous exprimer à cœur ouvert sur les sujets faisant l'objet de préoccupation commune entre vous et nous et qui sont d'actualité au Burundi, notre pays à nous et en même temps votre pays d'accréditation.
2. D'emblée, vous me permettez de faire une mise au point sur deux questions qui font couler beaucoup d'encre et de salive au niveau de l'opinion tant nationale qu'internationale : « Il s'agit des allégations véhiculées par une certaine opinion, tendant à faire croire qu'il y aurait des **actions de préparation d'un génocide au Burundi d'une part**, et qu'il y aurait **distribution d'armes à une certaine catégorie de la population d'autre part**, avec la complicité des Corps de Défense et de Sécurité.

Excellences,

Distingués Représentants de la Communauté Internationale,

Mesdames, Messieurs,

3. Concernant le génocide, vous n'ignorez pas que le Burundi en a souffert à une certaine époque de son histoire. Vous avez été témoins des longues négociations interburundaises qui ont abouti fort heureusement à l'Accord d' Arusha pour la Paix et la Réconciliation Nationale, signé le 28 Août 2000. Cet Accord et les différents Accords de cessez-le feu qui ont suivi ont marqué la fin des confrontations ethniques et des violences de toutes sortes au Burundi. Au nom du Gouvernement du Burundi, je puis vous assurer qu'aucune action tendant à ramener la guerre dans le pays en général et à perpétrer le génocide en particulier ne peut être tolérée.

De même, toute action de nature à raviver la haine ethnique ou politique doit être sanctionnée conformément à la Loi. Comme je l'ai dit lors de la clôture des Journées Portes Ouvertes du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, le 11 Avril 2014, nous les Burundais, avons dit : **« NON à la Guerre, ADIEU à la Guerre Civile, NON au refus de l'autre, OUI à l'Unité dans la diversité »**. Je réitère donc ce message et vous demande de le relayer auprès des pays et des organisations qui vous ont accrédités chez nous.

4. Cela étant, une autorité parmi vous a diffusé cette rumeur de mauvais goût qui est parvenue jusqu'au Siège des Nations Unies. **Le Gouvernement du Burundi lui demande d'en**

donner des éléments de preuve, pour lui permettre de sévir contre les auteurs, brebis égarées s'il y en a, ou, à défaut de preuve, le Gouvernement l'invite à se rétracter officiellement et à informer correctement l'opinion nationale et internationale abusée.

5. Concernant les allégations de distribution des armes, je voudrais vous réaffirmer une fois de plus que le Gouvernement du Burundi a un programme de désarmement de la population civile, dont l'exécution est avancée et se fait suivant les standards internationaux.

Il ne saurait donc tolérer une quelconque initiative de nature à distribuer des armes à une partie de la population contre une autre. Encore une fois, **le Gouvernement demande à quiconque détiendrait un signe d'armement de la population civile de le porter à sa connaissance, preuves à l'appui, au lieu d'intoxiquer la Communauté Internationale, avec les conséquences fâcheuses que cela comporte sur le vécu quotidien d'une population qui panse encore les plaies laissées par des années de guerre. En ce qui le concerne, le Gouvernement réitère son engagement à assurer la sécurité de tout le pays et de toute la population. Les Sites vulnérables, tels les Sites des déplacés et les Villages de paix bénéficieront d'une attention particulière pour éviter des opérations d'attaques**

destinées à conforter ceux qui diffusent ces rumeurs en rapport avec le génocide et la distribution des armes.

Excellences,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

6. Sur un chapitre plutôt positif, le Gouvernement du Burundi s'est engagé sur un vaste chantier de consolidation de la Paix, de Développement Socio-économique du pays et d'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux. Ce chantier a été planifié et est en train d'être exécuté en conformité avec les documents de référence que sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la Vision Burundi 2025 et le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (le CSLP de 2^{ème} Génération).

Nous apprécions à leur juste valeur les contributions que vos pays respectifs et les Organisations que vous représentez apportent à notre pays dans le cadre de la mise en œuvre de tout ce programme. **Le Gouvernement vous en remercie vivement et vous demande de continuer à le soutenir dans la droite ligne de la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale et du développement socio-économique.**

Excellences,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

7. Pour atteindre ses objectifs, le Gouvernement du Burundi s'est engagé résolument sur la voie de la démocratie. Dans ce cadre, le pays a organisé, avec le succès que vous connaissez, des élections libres, inclusives et transparentes à deux reprises : en 2005 et en 2010. Au moment où je vous parle, nous sommes pratiquement à moins d'une année des élections générales que le pays va organiser l'année prochaine. Le coup d'essai ayant été concluant en 2005 et en 2010, **le Gouvernement compte organiser les élections de 2015 en coup de maître. C'est dire donc que les élections de 2015 devront être libres, inclusives, transparentes et démocratiques.**

8. Toutefois, le Gouvernement du Burundi est conscient que la réussite des élections de 2015, qui est un pari à gagner comme je l'ai indiqué plus haut, nécessite des moyens qu'il ne pourrait réunir à lui seul sans le concours de la Communauté Internationale. Nous lançons donc un appel à vos pays respectifs et aux Organisations que vous représentez

pour qu'ils appuient la préparation et le déroulement des élections de 2015. Nous comptons sur vous pour ce plaidoyer.

9. Par ailleurs, le Gouvernement invite la Communauté Internationale à envoyer des observateurs pour être témoins de l'organisation et du déroulement de ces élections. C'est en effet un des gages de la crédibilité des scrutins, et le Burundi est très ouvert à ce niveau. **Vous pouvez donc d'ores et déjà entreprendre les démarches pour nous envoyer des observateurs le moment venu.**

Excellences,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

10. Pour sa part, le Gouvernement du Burundi reste très ouvert au dialogue avec vous, et est très attentif aux critiques constructives et aux conseils que vous pouvez lui prodiguer, dans le sens de faire avancer la Société burundaise et la coopération internationale. N'hésitez donc pas à solliciter des audiences ou des rencontres avec les Hautes Autorités de l'Etat, chaque fois que vous avez un message à transmettre ou un échange à mener sur des sujets d'actualité ou d'intérêt mutuel.

11. C'est sur cette note d'assurance que j'ouvre les débats, qui se veulent sincères, ouverts et constructifs.

Vive le BURUNDI,

Vive la Coopération Internationale,

Que Dieu vous bénisse,

Je vous remercie.